

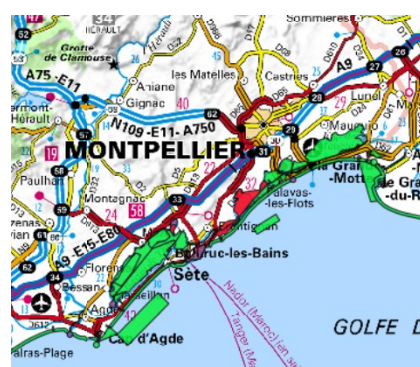
## Unité territoriale de Sète : Surveillance, classement des zones et gestion des alertes



### Surveillance et suivi des zones

L'eau et les coquillages sont analysés régulièrement pour vérifier la qualité sanitaire (présence de micro-organismes qui pourraient être toxiques pour le consommateur).

Cette surveillance est pilotée pour l'Occitanie par la DDPP en s'appuyant sur le Conseil départemental de l'Hérault qui réalise les prélèvements et les analyses.



### Classement des zones

Un classement d'une zone est attribué en fonction de sa qualité sanitaire. En zone A les coquillages peuvent être consommés tels quels, en zone B le coquillage sera purifié avant sa mise sur le marché.



### Gestion des alertes sanitaires

Des alertes sont déclenchées en cas de suspicion de contamination des coquillages. Les coquillages sont alors soumis à des analyses renforcées. Si l'analyse sur le coquillage est défavorable, il sera interdit de récolter, pêcher et mettre sur le marché ces coquillages le temps que les conditions favorables soient à nouveau réunies.

Des mesures de retrait et/ou rappel peuvent également être prises pour les coquillages considérés comme impropres à la consommation.